

**Convocation aux  
ASSEMBLEES GENERALES  
du GDSA 11 et de L'ABEILLE de L'AUDE**

---

Les présidents du GDSA11 et de l'ABEILLE de l'AUDE  
Vous invitent à leurs assemblées générales successives qui auront lieu le samedi 2 avril 2022 dans  
l'amphithéâtre du Lycée Agricole Charlemagne Route de Saint Hillaire 11000 Carcassonne

**Ordre de jour :**

**9 h Accueil autour d'un café et signature des feuilles de présence**

**9 h 30 Assemblée Générale ordinaire du syndicat : l'Abeille de l'Aude  
présidée par Sylvain VIENNE**

- rapports moral et financier
- évolution des adhésions 2020 2021
- bilan des activités des deux saisons écoulées 2020 et 2021 (rucher école ...)
- perspectives 2022 (renouvellement du Conseil d'administration ...)
- questions diverses

**10 h 30 Assemblée Générale Extraordinaire du GDSA 11 présidée par JP  
PEYRADE**

- Modification éventuelle des statuts

**10 h 40 Assemblée Générale Ordinaire du GDSA 11 présidée par JP  
PEYRADE**

L'organisation du GDSA dès 2020 (JP. PEYRADE)

- Rapport moral (J. SEGUI) (communication-précommandes des médicaments-distribution-récupération des déchets et corrections à apporter)
- Rapport financier (J.P. PEYRADE)
- Bilan de la formation (M. LABADIE)
- Etat des visites des apiculteurs par les TSA (R. MAURY)

Perspectives 2022

- Election du Conseil d'Administration (présentation de nouvelles candidatures ....)
- Amélioration du règlement intérieur (siège social, cotisations ...)
- Etat de la demande de soutien en fonctionnement au Conseil Départemental
- Subvention des traitements varroa et du renouvellement des cires ? recyclage des déchets ?
- avis sur d'éventuels projets avec le Lycée Agricole
- Visites des TSA et PB du renouvellement du PSE par R. MAURY

- Propositions de nouvelles formations par M. LABADIE
- achats groupés ?
- Questions diverses

11 h 45 apéritif convivial

Précision 1 : Il est possible que comme chaque année le quorum ne soit pas atteint. Si c'est le cas et suite à une pose de 5 mn les AG délibèreront légalement avec les présents ou représentés

Précision 2 : Les nouveaux CA se réuniront si nécessaire pour élire les bureaux

Précision 3 : Les règles sanitaires en vigueur le 2/04/2022 seront strictement appliquées

---

### **Pouvoirs**

à remettre à 9h lors de la signature de la feuille de présence

**Je sous signé .....**  
**demeurant à .....**

**Apiculteur cotisant en 2021 au GDSA 11 et à l'Abeille de l'AUDE (rayer la mention inutile) donne procuration à .....**  
**pour me représenter et pour s'exprimer à mon nom sur toutes les propositions soumises au vote lors des AG du 02/04/2022.**

**Fait à**

**le**

**Signature**